



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

DE LA RÉGION
DE SAVERNE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2008

Altenheim
Deltwiller
Eckartsweiler
Friedolsheim
Furchhausen
Goltenshouse
Goltensheim
Haegen
Halmalt
Landersheim
Littenheim
Lupsstein
Maennolsheim
Monswiller
Oltersthal
Olterswiller
Pfinzheim
Reinhardsmunster
Saessolsheim
Saverne
Saint - Jean - Saverne
Steinbourg
Thal - Marmoulier
Waldolwisheim
Westhouse - Marmoulier
Wolschheim



*Une dynamique pour
notre territoire*

Communauté de Communes
de la Région de Saverne

Sommaire

La Communauté de Communes

Les dates repères	3
Le fonctionnement	4
Les ressources humaines	4

Les finances

Le budget principal	5
Les budgets annexes : les zones d'activité	6
Les budgets annexes : les ordures ménagères	7

L'économie

La Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne	8
La Maison des Entrepreneurs	9
Le transport à la demande	10
Journée d'étude économie	11
Visite de promotion commerciale sur le site du Martelberg	11

L'habitat

Salon de l'Immobilier	11
Le 2 ^e Programme Local de l'Habitat	12
Mission Habitat	12
Valorisation du patrimoine bâti	13
Gens du Voyage	14

Le développement durable

Les principales actions	15
-------------------------	----

Le tourisme

Maison du Patrimoine à Dettwiller	16
Profil identitaire	16
L'Office de Tourisme	17
Les Référents Tourisme	17

L'environnement

Concours Intercommunal «Communes Fleuries 2008»	18
---	----

Les sports et loisirs

Le Centre Nautique Intercommunal «l'Océanide»	19
---	----

Les technologies de l'information et de la communication

La Direction des Systèmes d'Information	20
Le Service Informatique et Télécoms	20

L'éducation musicale dans les écoles

Les temps forts de l'année 2008	21
---------------------------------	----

L'enfance - Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans

Les principales actions	22
-------------------------	----

La jeunesse - L'accueil de loisirs sans hébergement pour les enfants de 4 à 12 ans

Les principales actions	23
-------------------------	----

Rappel réglementaire et légal

Comme chaque année, le rapport retraçant l'activité de la Communauté de Communes de la Région de Saverne est adressé aux Maires des Communes Membres.

Le rapport doit en principe être accompagné du compte administratif de la même année. Ce dernier ayant déjà été envoyé aux Communes, il n'est pas joint au présent rapport. Il peut toutefois, si nécessaire, être adressé sur demande une nouvelle fois.

Il est rappelé que ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les Délégués de la Commune au Conseil de Communauté de la Communauté de Communes sont entendus.

Le Président de l'intercommunalité peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque Commune Membre ou à la demande de ce dernier.

Les Délégués de la Commune rendent compte au moins deux fois par an au Conseil Municipal de l'activité de la Communauté de Communes.

La Communauté de Communes

Les dates repères

26 février 2008 :

Le Conseil de Communauté tient son débat d'orientation budgétaire 2008.

4 mars 2008 :

Le Conseil de Communauté approuve les comptes administratifs de 2007 du budget principal et des budgets annexes.

Les taux d'imposition pour 2008 sont fixés :

- taxe d'habitation : 1,28 %,
- taxe sur le foncier bâti : 1,51 %,
- taxe sur le foncier non bâti : 5,57 %,
- taxe professionnelle unique : 9,45 %.

Le budget 2008 est voté en équilibre.

Un fonds de concours de 100 000,00 € est attribué à la Commune de Steinbourg pour la transformation et l'agrandissement de la Maison des Associations.

Un fonds de concours de 7 367,55 € est attribué à la Commune d'Ernolsheim-lès-Saverne pour l'agrandissement et le remplacement de la main courante du terrain de football.

Le Conseil de Communauté adopte la convention de solidarité financière sur le territoire de répartition de la Plate-Forme d'Activité du Nord-Ouest du Bas-Rhin.

Le Programme Local de l'Habitat est approuvé.

8 avril 2008 :

Installation du Conseil de Communauté avec l'élection du Président, des Vice-Présidents, des Membres du Bureau et des Membres des Commissions Communautaires Permanentes (cf. p.4).

29 mai 2008 :

Le Conseil de Communauté décide de maintenir le régime de la fiscalité mixte au 1^{er} janvier 2009.

Le règlement fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des agents est approuvé.

Il est décidé de mutualiser les véhicules de service de la Communauté de Communes avec les Communes Membres à titre gratuit.

Le Conseil de Communauté décide de proroger d'un an les délégations de service public pour :

- l'exploitation du transport collectif à la demande avec TRANSDEV et GIHP,
- la gestion des centres de loisirs sans hébergement avec l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin.

Le Conseil de Communauté décide de verser 6 129,75 € d'aides aux particuliers dans le cadre de la valorisation du patrimoine bâti.

21 août 2008

Le Conseil de Communauté décide de fixer à six le nombre total de représentants au Comité Technique Paritaire.

30 octobre 2008

Il est décidé de refuser de prendre acte des rapports d'activités des délégataires des services publics délégués :

- TRANSDEV et GIHP Alsace, exploitants du service de transport collectif à la demande,
- Est Vidéocommunication pour le câblage,
- L'Association Générale des Familles du Bas-Rhin pour la gestion des centres de loisirs sans hébergement.

Les tarifs de la taxe de séjour au régime du réel pour la période de recouvrement 2009 sont fixés. Ils restent identiques à ceux pratiqués en 2008.

Le Conseil de Communauté décide de verser 8 100,91 € d'aides aux particuliers dans le cadre de la valorisation du patrimoine bâti.

4 décembre 2008

Le Conseil de Communauté décide d'étendre les compétences de la Communauté de Communes avec l'ajout de la compétence facultative « *Services publics et services aux publics* ».

Une subvention d'équilibre de 22 504,28 € destinée à couvrir le déficit d'exploitation de *La Maison des Entrepreneurs* pour le deuxième semestre 2007 est versée à l'Association pour la Promotion Économique de la Région de Saverne.

Une subvention de fonctionnement de 9 296,80 € est attribuée à l'Association crèche parentale « Les Bambins ».

Une subvention de fonctionnement exceptionnelle de 15 624,46 € est attribuée à l'Association de l'Office de Tourisme de Saverne et sa Région.

Les tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2008 sont fixés. Ils augmentent de 2,00 € par rapport à ceux pratiqués en 2008.

Le Conseil de Communauté approuve le projet de soumission au régime forestier du boisement compensateur sur le site du Kreuzfeld à Saverne.

Il est décidé d'adhérer à la politique de qualité de gestion durable des forêts définie par le Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières.

Le deuxième Programme Local de l'Habitat est adopté.

La Communauté de Communes

Le Conseil de Communauté, organe de décision composé de 39 Délégués Titulaires et d'autant de Suppléants représentants des Communes Membres, a procédé à l'installation de l'ensemble des élus communautaires lors de sa séance du 8 avril 2008.

Le fonctionnement

Depuis les élections du 8 avril 2008, la Communauté de Communes comprend, outre le Président Pierre KAETZEL, Maire de Monswiller, reconduit à son poste, cinq Vice-Présidents.

Les Vice-Présidents

Marc MERTZ	1 ^{er} Vice-Président et Conseiller Municipal et Délégué de Saverne en charge des Finances et de la Mutualisation.
Jean-Paul KRAEMER	Maire et Délégué de Steinbourg en charge de l'Habitat.
Murielle PHILIPPE	1 ^{re} Adjointe et Déléguée de Lupstein en charge de l'Action Sociale et Éducative.
Henri WOLFF	Maire et Délégué de Saint-Jean-Saverne en charge du Développement Économique, de l'Aménagement du Territoire, du Développement Durable et de l'Environnement.
Jean-Marc DISS	Maire et Délégué de Landersheim en charge de l'Économie Touristique, de la Résorption des Zones d'Ombre et de l'Aménagement Numérique des Zones d'Activité.

Le Bureau, qui regroupe le Président, les Vice-Présidents et neuf membres parmi les Conseillers Communautaires, soit 15 membres, est une instance d'arbitrage et de préparation des dossiers à soumettre au Conseil de Communauté.

Pierre KAETZEL	Président
Marc MERTZ	1 ^{er} Vice-Président
Jean-Paul KRAEMER	2 ^e Vice-Président
Murielle PHILIPPE	3 ^e Vice-Présidente
Henri WOLFF	4 ^e Vice-Président
Jean-Marc DISS	5 ^e Vice-Président
Émile BLESSIG	Député-Maire et Délégué de Saverne
Stéphane LEYENBERGER	1 ^{er} Adjoint au Maire et Délégué de Saverne
Béatrice STEFANIUK	Adjointe au Maire Déléguée de Saverne
Joseph CREMEL	Maire et Délégué d'Otterswiller
Gilbert HUTTLER	Adjoint au Maire et Délégué de Dettwiller
Marc WINTZ	Maire et Délégué de Waldolwisheim
Dominique MULLER	Maire et Délégué de Saessolsheim
Jean-Claude DISTEL	Maire et Délégué de Thal-Marmoutier
Francis HORNECKER	Maire et Délégué de Furchhausen

Les Commissions Communautaires

Permanent, au nombre de six, sont chargées de proposer et de préparer les décisions du Conseil de Communauté.

Pierre KAETZEL	Équipements Structurants
Marc MERTZ	Finances - Mutualisation
Henri WOLFF	Développement Économique, Aménagement du Territoire, Développement Durable et Environnement
Jean-Marc DISS	Économie Touristique
Murielle PHILIPPE	Action Sociale et Éducative
Jean-Paul KRAEMER	Habitat

Les ressources humaines

L'effectif global

84 agents.

Les stagiaires

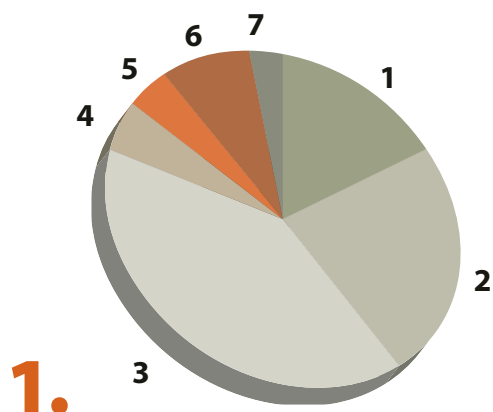
La Communauté de Communes a accueilli trois stagiaires lors de l'année 2008. Plusieurs thématiques ont ainsi pu être abordées :

Quelles prestations de services pour les entreprises et les salariés sur les zones d'activité à proximité ?
par Souad MISSOURI,

Accessibilité – Stationnement – Signalétique : État des lieux et propositions d'aménagement pour les zones d'activité de la Communauté de Communes,
par Anne-Sophie STEHLY,

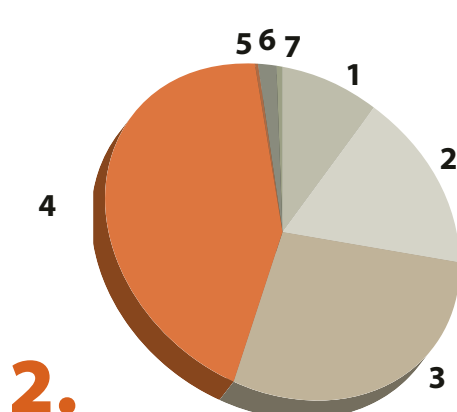
La prise en compte des qualités environnementale et paysagère dans l'aménagement des zones d'activité,
par Steve HUCK.

Les finances : budget principal



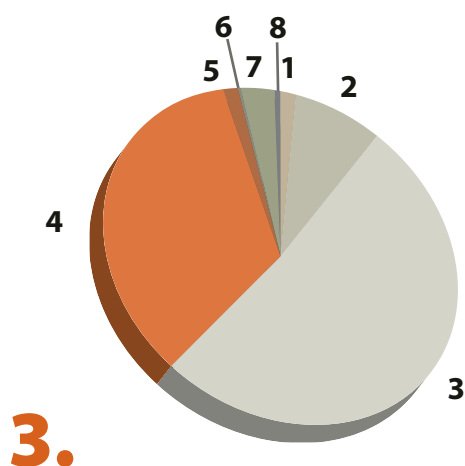
Dépenses de fonctionnement : 12 962 259 €

1	Charges à caractère général	1 944 877 €
2	Charges de personnel et frais assimilés	3 076 183 €
3	Atténuation des produits	5 187 222 €
4	Autres charges de gestion courante	692 661 €
5	Charges financières	570 828 €
6	Charges exceptionnelles	1 129 864 €
7	Opérations d'ordre de transfert entre sections	360 624 €



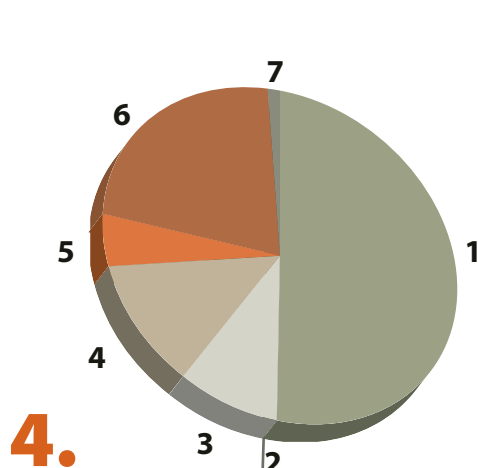
Dépenses d'investissement : 3 214 768 €

1	Subventions d'équipement aux organismes publics	280 089 €
2	Opérations d'équipement	518 196 €
3	Emprunts et dettes assimilés	959 473 €
4	Autres immobilisations financières	1 381 125 €
5	Opérations pour compte de tiers	6 788 €
6	Opérations d'ordre entre sections	53 802 €
7	Opérations patrimoniales	15 295 €



Recettes de fonctionnement : 13 143 208 €

1	Atténuation des charges	198 777 €
2	Produits des services, domaines, ventes diverses	1 014 392 €
3	Impôts et taxes	6 769 405 €
4	Dotations, subventions, participations	4 502 786 €
5	Autres produits de gestion courante	162 878 €
6	Produits financiers	51 624 €
7	Produits exceptionnels	389 544 €
8	Opérations d'ordre	53 802 €

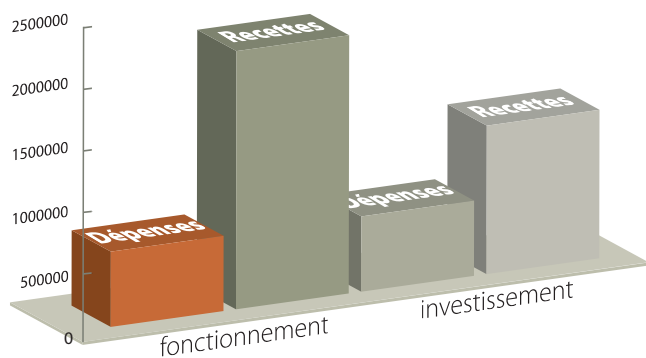


Recettes d'investissement : 1 566 451 €

1	Subventions reçues	790 757 €
2	Emprunts et dettes assimilés	870 €
3	Dotations, fonds divers et réserves	138 676 €
4	Autres immobilisations financières	182 006 €
5	Opérations pour compte de tiers	78 223 €
6	Opérations d'ordre entre sections	360 624 €
7	Opérations patrimoniales	15 295 €

Les finances : les budgets annexes

Les zones d'activité



1.

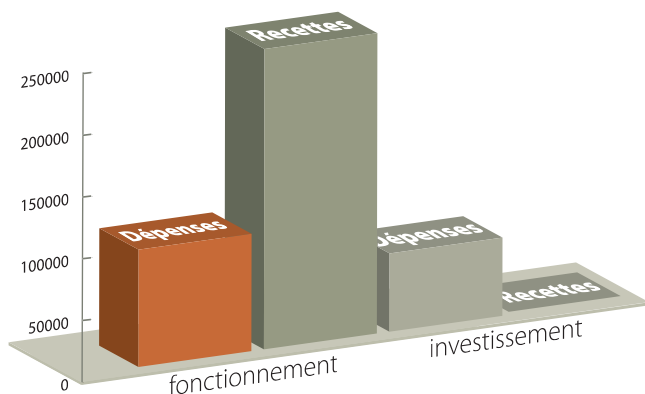
Z.A. MARTELBERG

Fonctionnement

Dépenses	611 163 €
Recettes	2 096 437 €

Investissement

Dépenses	611 163 €
Recettes	1 205 314 €



2.

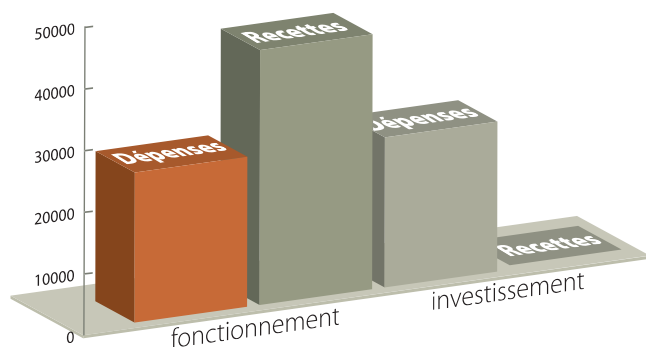
Z.A. FAISANDERIE

Fonctionnement

Dépenses	97 680 €
Recettes	250 000 €

Investissement

Dépenses	65 146 €
Recettes	-



3.

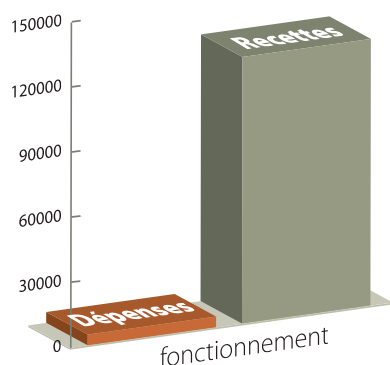
Z.A. PARC LOGISTIQUE

Fonctionnement

Dépenses	25 734 €
Recettes	43 720 €

Investissement

Dépenses	25 734 €
Recettes	-



4.

Z.A. EIGEN

Fonctionnement

Dépenses	4 941 €
Recettes	122 804 €

Investissement

Dépenses	-
Recettes	-

Les finances : budgets annexes

Les ordures ménagères

Bilan du récolement 2007

Suite aux divers travaux de récolement qui ont été effectués pour la facturation des redevances 2007, notamment suite aux réclamations qui ont découlé de cette dernière, il s'est avéré que le fichier de la taxe d'habitation était un élément peu fiable pour la mise à jour des foyers, les informations concernant l'année antérieure.

Les fichiers conservés sont donc :

- les nouveaux arrivants POSTE pour toutes les communes confondues,
- les déclarations d'arrivée / départ.

Facturation 2008

À compter du 1^{er} Janvier 2008, la facturation de la redevance est devenue semestrielle (à l'exception des entreprises et des collectifs). Elle est déterminée selon la composition des foyers au 1^{er} janvier pour le 1^{er} semestre et au 1^{er} juillet pour le 2^e semestre. Désormais, un changement de situation ayant lieu au cours d'un semestre est régularisé à compter du semestre suivant.

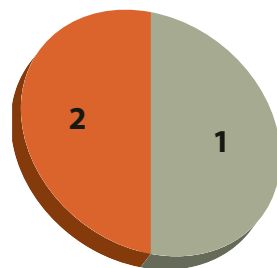
À cette nouvelle facturation s'est ajouté un nouveau mode de paiement : le prélèvement automatique. Il est effectif depuis le 2^e semestre 2008.

Depuis sa mise en place 1 019 foyers y adhèrent dont :

- 334 pour Saverne,
- 685 pour les autres Communes.

Perspectives 2009

- Meilleure collaboration avec la Ville de Saverne, en particulier pour l'aide à la mise à jour des foyers savernois.
- Meilleure communication auprès des usagers notamment via Le Pavillon du Développement Durable.
- Raccourcissement progressif du délai d'envoi des factures. À court ou moyen terme, les redevances seront envoyées en début de période (en janvier et en juillet).
- Accueil de la permanence Ordures Ménagères à la Mairie de Saverne par les Agents de la Communauté de Communes de la Région de Saverne du service concerné.



5.

ORDURES MÉNAGÈRES Fonctionnement

1 Dépenses	2 240 838 €
2 Recettes	2 228 341 €

Bilan de la facturation 2008 (tout confondu : Saverne, autres communes, foyers, entreprises, factures complémentaires...)

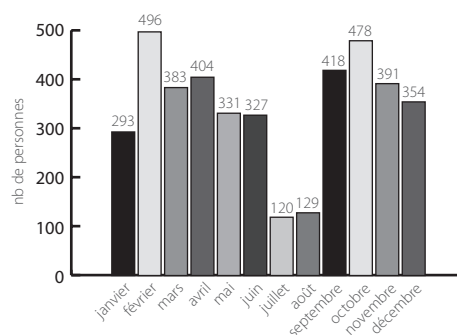
	Année 2008		Année 2007
	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre	
SAVERNE			
Nombre de factures émises	4 813	4 982	4 881
Nombre de parts fixes	5 016	5 190	5 317,9
Nombre de parts variables	9 914,03	10 036,49	10 610,26
Montant total du titre	431 760,54 €	442 751,82 €	913 525,00 €
AUTRES COMMUNES			
Nombre de factures émises	6 842	6 818	6 847
Nombre de parts fixes	6 903,50	6 881,50	6 987,58
Nombre de parts variables	17 692,21	17 693,03	18 195,76
Montant total du titre	622 856,01 €	621 757,72 €	1 242 908,00 €

L'économie

La Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne

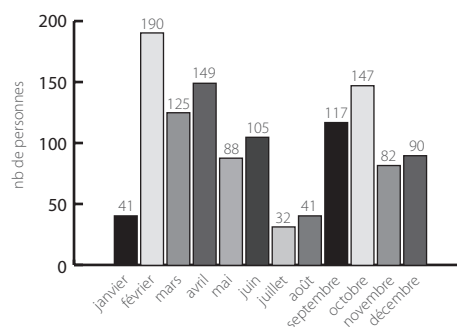
La fréquentation de l'Espace Documentation Conseil

De janvier à décembre 2008, 4 124 personnes sont venues travailler dans l'Espace Documentation Conseil en toute autonomie. La fréquentation moyenne est de 344 personnes par mois. La chute de la fréquentation en juillet-août s'explique par la fermeture partielle.



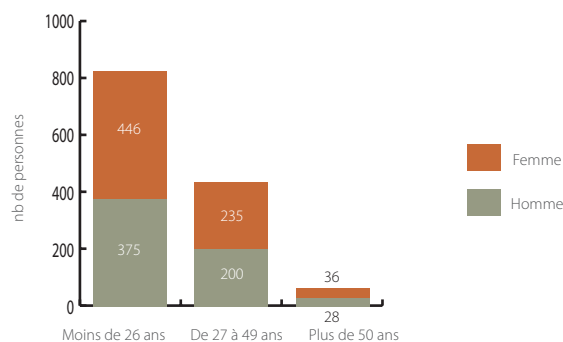
Les entretiens conseil

Sur l'année 2008, 1 200 personnes sont venues rencontrer un conseiller. La fréquentation moyenne est donc de 120 personnes par mois. Septembre/octobre, période de rentrée scolaire et février, mois où les jeunes doivent signifier leurs vœux en matière d'orientation, sont les mois de plus forte affluence.



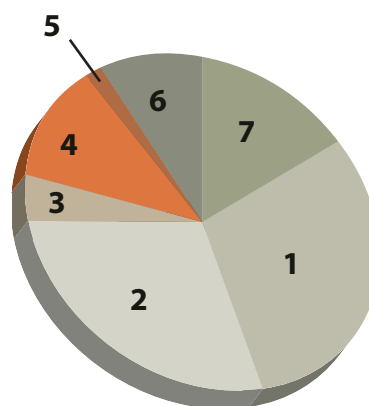
Le public

L'Espace Documentation Conseil est majoritairement utilisé par les moins de 26 ans. La présence quotidienne du CIO dans cet espace l'explique en partie. Parmi le public de l'Espace on constate une plus forte représentation des femmes quelle que soit la tranche d'âge.



Les demandes du public

Le public jeune vient essentiellement consulter les conseillers pour avoir des informations sur les formations initiales et les métiers. Le public qui a été ou qui est en activité demande à rencontrer un conseiller pour aborder la question du projet professionnel. La colonne « Autres » rassemble les questions sur la VAE, le bilan de compétence, l'apprentissage, l'alternance, les jobs d'été, la vie sociale, la mobilité...



- 1 Emploi
- 2 Projet professionnel (salarié, DE...)
- 3 Formation professionnelle
- 4 Autres
- 5 Orientation (scolaires)
- 6 Formation initiale
- 7 Création d'entreprise

L'économie

La Maison des Entrepreneurs

Les faits marquants de la Maison des Entrepreneurs

- 12 février** Rencontre des entrepreneurs
- 29 février** Accueil des nouveaux arrivants
- 31 mars** Rencontre des entrepreneurs
- 2 juin** Rencontre des entrepreneurs
- 4 juillet** Accueil des nouveaux arrivants
- 1^{er} sept.** Démarrage de la couveuse d'entreprises STARTER
- 18 sept.** Inauguration de la Maison des Entrepreneurs en présence de Laurent WAUQUIEZ, Secrétaire d'État en charge de l'Emploi
- 19 sept.** Rencontre des entrepreneurs
- 1^{er} nov.** Installation de la Chambre de Commerce et d'Industrie parmi les partenaires de la plate-forme de services
- 17 nov.** Jury Marché à Projets Innovants
- 20 nov.** Forum de la création reprise d'entreprise dans le cadre de la Semaine du Développement Économique et rencontre des entrepreneurs
- 28 nov.** Accueil des nouveaux arrivants
- 2 déc.** Réunion sur la crise économique à l'initiative de l'ADIRA

Inauguration de la Maison des Entrepreneurs

Le 18 septembre 2008, *la Maison des Entrepreneurs* a été officiellement inaugurée par Laurent WAUQUIEZ, Secrétaire d'État en charge de l'Emploi.

L'occasion pour lui de s'entretenir avec les créateurs d'entreprises hébergés au sein de la pépinière, de saluer le travail de coordination des acteurs locaux au sein d'une structure comme l'APERS et d'annoncer la réforme des aides de l'État en faveur des chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises.

La couveuse d'entreprises STARTER

Mise en service le 1^{er} septembre 2008, c'est un espace de 120 m² équipé de 12 postes de travail et animé par un formateur en création d'entreprise.

En quelques semaines et jusqu'à un an, les porteurs de projets peuvent apprendre le métier de chef d'entreprise, tester leur activité grandeur nature avant de se lancer définitivement.

STARTER s'appuie sur trois outils qui peuvent se combiner entre eux : un dispositif permanent de formation ouverte et à distance à la création d'entreprise animé par l'AFPA, le Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise en partenariat avec ALEXIS/ Couveuse PACELOR et les Coopératives d'Activités et d'Emploi en partenariat avec ART EN REEL, COOPENATES et ANTIGONE.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin a rejoint les partenaires présents à *la Maison des Entrepreneurs* le 1^{er} novembre 2008. Ainsi, un conseiller en création d'entreprise reçoit sur rendez-vous les porteurs de projets ; il partage son bureau avec un conseiller commerce et un conseiller d'entreprises.

De plus, au mois de novembre 2008, *la Maison des Entrepreneurs* s'est portée candidate à la labellisation au dispositif d'accompagnement NACRE par le biais de l'APERS et du Pays de Saverne Initiative.

Bilan financier

Charges

Frais de personnel	27 745,58 €
Charges directes	5 659,43 €
Charges à répartir	12 660,29 €
TOTAL	94 042,83 €

Produits

Loyers	24 098,04 €
Services	5 659,43 €
Charges récupérées	12 660,29 €
CNASEA	6 310,76 €
Subvention Région	16 624,75 €
Subvention d'équilibre	28 689,56 €
TOTAL	94 042,83 €

L'économie

Le transport à la demande

L'année 2008 marque pour *Com'ette* un léger repli de l'activité. Les indicateurs des tableaux de bord se situent à des niveaux légèrement inférieurs à ceux de l'exercice précédent.

Le nombre de voyages ou déplacements individuels réalisé en 2008 est de 21 979 contre 22 185 l'année précédente. La fréquentation a ainsi diminué de 0,93%.

Pour répondre aux demandes des usagers, 9 892 trajets ont été nécessaires. Ce qui signifie qu'en moyenne *Com'ette* transportait 2,2 passagers par déplacement.

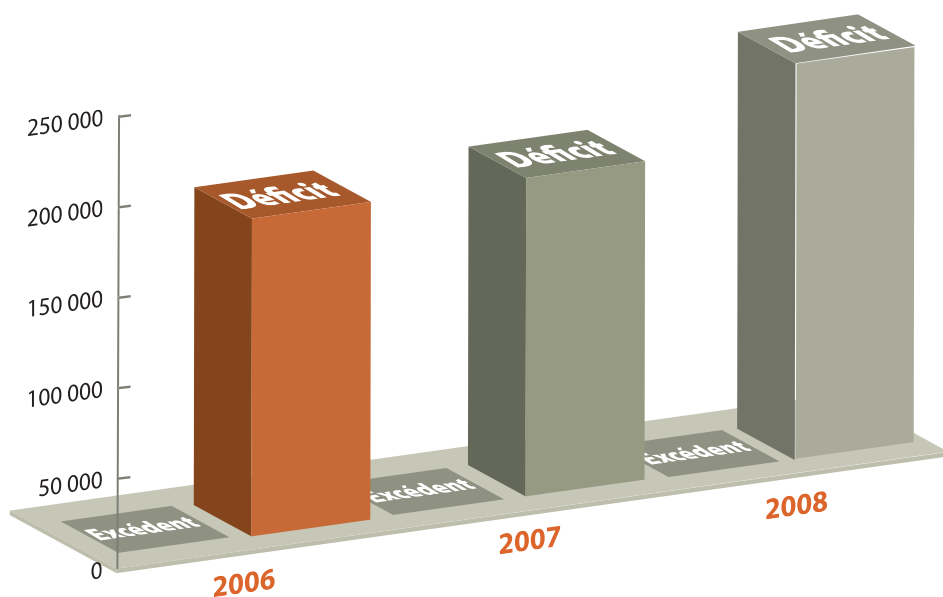
Un élément à relever concerne la stabilisation du nombre d'utilisateurs bénéficiant de la politique d'inter-mobilité qui accorde la gratuité des transports aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires du RMI ainsi qu'un demi-tarif à certains publics (personnes de plus de 60 ans sous conditions de ressources, personnes handicapées, allocataires parents isolés, CES et CEC). En revanche, les différents types d'utilisateurs évoluent. Les

usagers bénéficiaires des tickets mauves - allocataires du RMI - sont en diminution car ils ne représentent plus que 2 876 voyages contre 3 941 en 2007. La réduction est également importante dans la catégorie des bénéficiaires du demi-tarif qui passe de 454 voyages en 2007 à 237 voyages en 2008. En revanche la proportion de tickets jaunes correspondant aux demandeurs d'emploi remonte de 17,51 % par rapport à l'année précédente.

Les bénéficiaires des titres de transport relevant de l'inter-mobilité représentent 38 % des tickets vendus contre 46 % comptabilisés en 2006.

Les recettes de la vente des billets sont en sensible diminution. Elles s'élèvent à 29 727 € contre 32 472 € soit une baisse de 8,45 %.

Le délégataire a réalisé une étude de faisabilité portant sur un circuit de desserte des différents quartiers de Saverne en lien avec le marché. Des opérations de communication ont été menées dans le cadre de la Semaine du Développement Durable.



Évolution des finances

Déficit

2006	175 593 €
2007	175 944 €
2008	218 957 €

L'économie

Journée d'étude économie

Le pôle d'excellence rurale du parc de Wesserling

La journée d'étude 2008 a eu lieu le vendredi 19 septembre et fut consacrée à la découverte du projet de Pôle d'Excellence Rurale de la Communauté de Communes de Saint-Amarin. Ce projet ambitieux porte sur la reconversion de bâtiments industriels et la création d'un hôtel d'entreprises sur le site de Wesserling, important centre de production textile depuis le XIX^e siècle. Une deuxième tranche immobilière de 10 000 m² est en cours d'achèvement en complément d'une opération portant sur 25 000 m² (déjà occupés par une soixantaine d'entreprises). Le lancement d'une troisième phase d'aménagement est envisagé.

L'objectif de la Communauté de Communes de Saint-Amarin est de maintenir de l'emploi dans la vallée en s'appuyant sur une offre immobilière d'un coût très avantageux pour les entreprises, en profitant de l'image d'un site prestigieux. La vocation textile des implantations est privilégiée mais ne concerne qu'une minorité d'entreprises, celles développant des produits spécifiques nécessitant des technologies avancées ou une forte créativité.

Par ailleurs, la proximité d'un parc remarquable regroupant les villas des industriels, a favorisé l'émergence de projets touristiques, notamment le musée du costume, atouts qui renforcent l'attractivité du Pôle.

La rencontre avec les élus et techniciens locaux a permis une présentation globale de la démarche dans ses aspects financiers et stratégiques.

L'habitat

Salon de l'Immobilier

La Caisse d'Épargne a organisé son rendez-vous annuel de l'immobilier les 23 et 24 février 2008, au château des Rohan. Cette manifestation réunit essentiellement promoteurs et agents immobiliers autour de stands pour l'essentiel consacrés au logement neuf. Des conférences ont également été organisées. Les collectivités complètent utilement l'offre de service et d'information : l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) pour les aspects juridiques et fiscaux de l'accession à la propriété et la Région Alsace qui sensibilise les visiteurs aux questions énergétiques et de développement durable ainsi que des aides pour certains équipements. La Communauté de Communes de la Région de Saverne, quant à elle, réunit en un même stand la présentation de la Mission Habitat (Domial) et du conseil à la valorisation du patrimoine bâti ancien (architecte conseil mutualisé), apportant ainsi sa contribution en terme de service aux habitants.

Visite de promotion commerciale sur le site du Martelberg

Le 7 novembre a eu lieu la 1^{re} visite de promotion commerciale du Parc Tertiaire du Martelberg. Cet événement a réuni les professionnels de la commercialisation de projets immobiliers du Bas-Rhin et les acheteurs potentiels.

À cette occasion les élus ont présenté le territoire de la Communauté de Communes notamment sur le plan économique et plus particulièrement le site du Parc Tertiaire avec tous ses aménagements et son environnement (naturel, accessibilité ...). Suivie d'un moment convivial, cette matinée a permis de nouer des contacts avec des professionnels de l'immobilier dans l'optique de réaliser des projets sur le Parc Tertiaire.

L'habitat

Le 2^e Programme Local de l'Habitat

Dans le domaine de l'habitat, l'engagement de la collectivité a d'abord porté sur l'adoption définitive du deuxième Programme Local de l'Habitat (PLH) qui détermine la politique de l'habitat pour les six prochaines années. Les actions de valorisation du patrimoine bâti ancien et la mission Habitat confiée à Domial restent des dispositifs appréciés par les habitants.

Adoption du deuxième Programme Local de l'Habitat

Le 4 décembre 2008, soit un an après l'arrêt du projet de PLH, ce dernier a fait l'objet d'une adoption définitive par le Conseil de Communauté.

Le programme d'action va permettre une mise en œuvre opérationnelle de ce PLH. Un travail de suivi de réalisation va en résulter avec production d'un bilan annuel. Le projet d'Observatoire Intercommunal de l'Habitat a été engagé afin d'améliorer les connaissances du marché immobilier et d'évaluer la pertinence des actions.

Mission Habitat

Lors de l'élaboration du deuxième PLH, la Communauté de Communes a poursuivi son action menée sur l'habitat afin de soutenir et conforter la dynamique d'investissement immobilier existante.

A ce titre, elle a confié à l'ARIM Alsace une « Mission Habitat » qui a permis aux propriétaires de bénéficier d'une assistance dans leur projet de rénovation de leur patrimoine en mobilisant les aides financières de droit commun.

L'information : communiquer et mobiliser

Des contacts personnalisés ont été réalisés avec les acteurs immobiliers locaux (l'Agence Départementale d'Information sur le Logement, l'Association d'Insertion Sociale et Professionnelle, l'Architecte Conseil du Parc Régional des Vosges du

Nord, le Service de la Communauté de Communes, les agences immobilières) afin de faire connaître ce service.

Par ailleurs, un chantier porte-ouverte a été organisé le 1^{er} juin à Saverne (53, rue Neuve – opération subventionnée par l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat [ANAH] et la Région Alsace) avec la collaboration des propriétaires. Cette action a bénéficié d'une large communication en s'inscrivant dans le cadre du « Printemps du Patrimoine », manifestation visant à faire découvrir des opérations exemplaires réalisées dans le bâti ancien et initiée par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

La présence sur le terrain s'est traduite par la tenue d'une permanence bi-mensuelle ainsi que par des visites sur site pour les opérations complexes (huit immeubles concernés). En tout, l'équipe d'animation de l'ARIM Alsace a été sollicitée par 43 propriétaires pour des préoccupations diverses, parmi lesquelles :

- 35 financières,
- 9 juridiques ou fiscales,
- 6 techniques.

La demande d'information a porté sur :

- les avantages fiscaux liés à la mise en œuvre de matériaux faisant appel à des énergies renouvelables,
- les aides financières complémentaires des caisses de retraites octroyées aux propriétaires occupants retraités,
- la valorisation du patrimoine et des conseils élaborés en partenariat avec l'architecte Conseil du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (Aurélié WISSER),
- les problèmes locatifs,
- les nouvelles dispositions fiscales liées à l'habitat,
- les dispositions autres que financières mises en œuvre par les collecteurs du 1 % logement,
- la TVA réduite,
- les démarches réglementaires obligatoires avant l'engagement de travaux et ceci sans double emploi avec les missions du Conseil d'Architecture d'Urbanisme d'Environnement (CAUE),
- les révisions annuelles de loyer ou les conditions de relocation des logements conventionnés ou à loyer libre.

L'habitat

Valorisation du patrimoine bâti

Le SYCOPARC coordonne depuis 2004 une politique de valorisation des patrimoines bâtis traditionnels entre les Communautés de Communes de l'Alsace-Bossue, du Pays de la Petite-Pierre, du Pays de Hanau et de la Région de Saverne.

L'objectif de cette politique mutualisée innovante est de mieux préserver et valoriser les caractéristiques de l'architecture traditionnelle locale. Cela passe au travers d'une action globale qui influe sur l'ensemble des aspects de cette problématique : inventaire, information – sensibilisation, assistance-conseil aux porteurs de projets, reconnexion des acteurs de la filière liée à la valorisation des patrimoines bâtis (artisans, architectes, services instructeurs). Cet engagement passe par une sensibilisation aux enjeux du patrimoine et un meilleur accompagnement des projets d'entretien et de restauration bénéficiant d'aides financières, notamment dans le cadre de la nouvelle politique du Département du Bas-Rhin.

Pour mettre en œuvre ces actions, une architecte a été recrutée par le SYCOPARC sur une mission qui a été renouvelée pour trois ans en 2007, cofinancée par les quatre Communautés de Communes, la Région Alsace et le Département du Bas-Rhin (à travers leurs crédits Parcs).

En 2008, les actions ont été engagées sur la base du tableau des objectifs établi en 2006 pour la poursuite de la mission.

L'analyse du bilan permet de mettre en évidence un équilibre en terme de temps consacré aux conseils. Le nombre de conseils portant sur des projets globaux (restauration et aménagement) de bâtiments anciens augmente.

Divers projets et dossiers abordés dans le cadre du partenariat avec le SYCOPARC

- Définition de la méthodologie d'inventaire, du modèle de la fiche de recensement et établissement du relevé sur le terrain, Commune de Lorentzen, réalisé en partenariat par le SRI, la Communauté de Communes de l'Alsace-Bossue et le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.
- Diffusion et réalisation de la suite des fiches du guide sur le patrimoine bâti.
- Sensibilisation à l'intervention sur un patrimoine avec la mise en place d'un atelier pédagogique au Château de Lichtenberg et d'ateliers conseils pour les propriétaires de bâtiments anciens.
- Stages d'initiation pratique sur la mise en œuvre de matériaux anciens.
- Organisation d'une journée porte-ouverte « Le Printemps du Patrimoine », de soirées d'informations « Les Cafés Bavards », intervention lors de salons et de manifestations sur le thème de l'habitat, l'amélioration thermique et les matériaux sains.
- Travail à l'échelle urbaine, aménagement de centres anciens et développement d'outils complémentaires dans les documents d'urbanisme.
- Partenariats sur des projets entre le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et la Fondation du Patrimoine, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme d'Environnement, etc.

Au cours des cinq années de la mission, la mise en place des outils de sensibilisation a permis petit à petit d'inverser la prédominance des conseils. L'objectif étant de comprendre l'existant pour mieux le valoriser tout en prenant en compte les enjeux actuels.

Bilan des conseils pour la Région de Saverne

Type d'interventions	Nombre d'interventions
Particuliers	32
Collectivités	5

L'habitat

Gens du Voyage

Saverne était une des dernières aires d'accueil à ne pas réclamer le livret ou le carnet de circulation. De ce fait, elle connaissait une importante fréquentation de populations refoulées par les autres sites, notamment des Roms qui représentent souvent les publics les plus difficiles. L'année 2008 a ainsi connu un repositionnement dans les publics accueillis et une meilleure cohabitation entre les groupes a été possible.

Carnet de circulation

Le Comité de Suivi a décidé de la présentation obligatoire du carnet de circulation pour accéder à l'aire d'accueil.

Outre la décision de rendre obligatoire ce document à l'entrée de l'aire, il fallait qu'elle soit respectée et pour cela, complétée par une barrière physique (portail mis en place lors de la fermeture de l'aire en janvier-février 2008).

Le site a connu deux fermetures cette année :

- du 19/01/08 au 10/02/08
- du 02/08/08 au 17/08/08.

L'occupation moyenne est à peu près identique à celle de l'année passée (51 %). Après plus de deux ans d'existence, le site de Saverne est une aire d'accueil qui est entrée dans les itinéraires des voyageurs.

Mars, septembre et octobre sont les mois où l'on observe la plus forte affluence de voyageurs qui correspond à une population précise d'origine bretonne.

Assistance auprès des voyageurs - Coordination Sociale AVA, Habitat et Nomadisme

En terme d'éducation et de formation, l'objectif de la rentrée scolaire 2007 - 2008 était de scolariser des enfants Roms.

Des actions ont également été effectuées en matière de santé et de formalités administratives afin de faciliter certaines démarches. Ce travail s'est principalement dirigé vers la population Rom, cette dernière étant particulièrement présente sur l'aire jusqu'en janvier 2008.

Occupation de l'aire d'accueil

Capacité : 40 places

Année 2008	Nombre de places occupées (moyenne)	Taux d'occupation moyen
Janvier	23	57,5 %
Février	20	50 %
Mars	25	62,5 %
Avril	20	50 %
Mai	20	50 %
Juin	15	37,5 %
Juillet	6	15 %
Août	30	75 %
Septembre	35	87,5 %
Octobre	35	87,5 %
Novembre	14	35 %
Décembre	9	22,5 %
MOYENNE	19,5	52,5 %

Le développement durable

Les principales actions

Le développement durable est dorénavant incontournable et 2008 n'y a pas dérogé. Ce fut une année riche en événements et dans la continuité des actions engagées.

Les actions en interne

Le personnel s'est mis au vert : afin de limiter et optimiser les coûts de déplacements de la Collectivité, la Communauté de Communes de la Région de Saverne a fait l'acquisition de vélos à assistance électrique pour ses Agents. Ils remplacent aujourd'hui facilement le véhicule de service pour réaliser de petits déplacements intra-muros.

Le papier recyclé est désormais utilisé de façon systématique par les services. Par ailleurs, des gobelets biodégradables en remplacement des gobelets plastiques ainsi que des filtres à café permanent ont également été adoptés.

Les actions externes

Côté événementiel, la Communauté de Communes a participé cette année à deux manifestations.

Dans un premier temps, la Semaine du développement durable qui s'est déroulée du 1^{er} au 7 avril 2008, fut l'occasion d'organiser deux conférences : l'une sur l'habitat durable regroupant une trentaine de personnes et présentant des projets innovants ainsi que des façons d'intégrer les principes du développement durable dans l'habitat, la seconde sur le thème « Déchets et Environnement », réunissant une cinquantaine de participants, co-animée par le Président du Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères (SMITOM). Des guides ont

notamment été distribués et des collecteurs de piles, cartouches d'encre, téléphones mobiles et bouchons mis à disposition des concitoyens. Le public scolaire a également été sensibilisé. De ce fait, dix classes d'élèves de l'école primaire ont rencontré l'ambassadrice du tri du SMITOM pour découvrir ou redécouvrir les gestes essentiels du tri. Une centaine d'élèves du lycée Jules Verne ont visionné le film-documentaire d'Al Gore, « *Une vérité qui dérange* » afin d'être sensibilisés aux problématiques du réchauffement climatique.

Dans un second temps, la Communauté de Communes a participé à la Semaine européenne de la mobilité au courant du mois de septembre. Une partie du personnel a pu bénéficier d'une formation à l'éco-conduite, dispensée par la Chambre de Consommation d'Alsace. Cette semaine a également été marquée par le lancement d'un projet commun entre la Communauté de Communes et la Ville de Saverne nommé *Le Pavillon du Développement Durable*. Ce lieu d'accueil bimensuel sur le marché de Saverne se veut être une source d'information et de sensibilisation pour la population sur les thèmes du développement durable : déchets, énergie, consommation, mobilité, santé, etc. Il fait intervenir de nombreux partenaires, experts en leurs domaines, tel le SMITOM. Les porteurs de projets innovants sont également invités afin de promouvoir leurs initiatives. *Le Pavillon du Développement Durable* est mobilisable par toutes les Communes Membres. En moyenne le Pavillon est fréquenté par une cinquantaine de personnes.

Collecte de bouchons en plastique

Les structures « petite enfance » collectent les bouchons en plastique. Les parents et assistantes maternelles peuvent ainsi déposer dans les différents équipements d'accueil des enfants de la Communauté de Communes des bouchons afin de participer à une action éco-citoyenne en faveur des enfants handicapés. La collecte 2008 a permis à l'association *Bouchons Bonheur 67* d'offrir une nouvelle poussette et deux fauteuils roulants au profit de huit enfants de l'institut médicalisé « Le Rosier Blanc ».

Le tourisme

Maison du Patrimoine à Dettwiller Profil identitaire

La Communauté de Communes a lancé début mars 2008 une étude de définition de projet et de faisabilité pour la création d'une Maison du Patrimoine à Dettwiller dans le cadre de sa compétence optionnelle « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire : études de faisabilité de création et d'aménagement de futurs musées ».

Contexte de l'étude

La Commune de Dettwiller est héritière d'une longue tradition artisanale et industrielle dans le domaine de la chaussure (elle remonte au début du XIX^e siècle pour connaître son apogée avec la naissance d'ADIDAS) et est, par ailleurs, propriétaire d'une ancienne usine où sont entreposés de nombreuses machines et objets liés à l'histoire de la chaussure.

En outre, le territoire possède un riche passé lié à la production d'outillage grâce aux usines Goldenberg (fin du XIX^e et début du XX^e siècle) qui ont été très actives à Monswiller. Cette grande entreprise d'outillage était internationalement connue. Elle déclina malheureusement à partir de la seconde guerre mondiale. Il existe de nombreuses collections d'outils chez des particuliers du territoire.

Ces deux thématiques ont donc été pressenties comme axes principaux du projet de Maison du Patrimoine dans la perspective de dynamiser l'offre touristique du territoire et d'articuler le projet à la promotion d'hébergements et de restauration.

Les résultats de cette première phase d'étude rendus par les consultants en septembre sont intégrés dans le Projet de Territoire, « Pour agir durablement » qui a débuté fin 2008.

Lancé en 2007, le profil identitaire de la Communauté de Communes de la Région de Saverne s'est finalisé en juin 2008. Ce travail consistait à étudier l'identité de la région afin de bâtir une stratégie de développement territorial solide et cohérente.

Le profil identitaire a pour objectif de :

- connaître avec précision ce qui compose son identité,
- définir les valeurs et signes identitaires susceptibles d'enrichir ses différentes actions de développement (y compris touristiques),
- valoriser le territoire en transmettant davantage de « sens ».

Ce travail a permis de faire un diagnostic approfondi de la réalité du territoire. Au-delà de la simple connaissance, il permet aussi d'en avoir une meilleure compréhension et de mieux connaître ceux qui y vivent.

La méthodologie mise en place repose sur des experts qui répondent à un questionnaire portant sur toutes les facettes de l'identité.

Ce document va permettre à l'Office de Tourisme d'appuyer sa communication sur le slogan « Saverne et sa Région : concentré naturel d'Alsace ».

Le tourisme

L'Office de Tourisme

Fréquentation

L'Office de Tourisme a bénéficié d'une hausse de fréquentation de 2,7 % par rapport à 2007 ce qui représente 45 702 visiteurs répartis de la manière suivante : 39,3 % de Français, 34 % de locaux, 15 % d'Allemands, 2,8 % de Belges et 8,9 % d'autres pays.

Le constat établi est un retour de la clientèle et une diversification plus importante au niveau des autres clientèles étrangères par rapport à 2007.

Communication et promotion

Le site Internet de l'Office de Tourisme a été consulté par 46 904 visiteurs en 2008 soit 3 908 visiteurs en moyenne par mois. On note une diminution de 16 % de la fréquentation par rapport à 2007. Il est envisagé de remanier le site internet courant 2009 ce qui devrait permettre une relance de son attractivité.

L'Office de Tourisme propose également le wi-fi gratuitement à ses visiteurs.

La démarche qualité

L'Office de Tourisme s'est engagé en 2007 dans une démarche qualité. La certification par l'obtention de la marque « Qualité Tourisme » a été obtenue en décembre 2008 et il s'agit du second établissement alsacien à en bénéficier. La démarche qualité a permis de mettre à plat le fonctionnement de la structure, de donner un cadre à son action et de fixer des objectifs.

Ce label permet de rassurer les clients, touristes ou locaux, sur la qualité des informations délivrées et offre une légitimité professionnelle par rapport aux autres acteurs du tourisme.

Le Projet de Plate-Forme de Commercialisation

Une Plate-Forme de Commercialisation sur le territoire du *Pays de Saverne Plaine et Plateau* est en cours de réalisation. Elle donnera la possibilité à l'Office de Tourisme de commercialiser des produits touristiques à l'échelle du Pays.

Les Référents Tourisme

2008 a été une année de renouvellement des instances municipales et de ce fait intercommunales. Elle fut également l'occasion de désigner de nouveaux Référents Tourisme dans chacune des localités de la Communauté de Communes. Ces personnes ressources ont pour but de s'attacher à plusieurs missions à savoir :

- relayer les initiatives de l'Office de Tourisme,
- être force de proposition (animations, manifestations...).

Ce réseau permet de mettre en synergie les projets, les idées de chacun et d'échanger sur la bonne mise en œuvre.

Un rythme trimestriel de rencontre a été instauré.

L'environnement

Classement

Après quelques averses et de nombreux kilomètres plus tard, le verdict tombe et Reinhardsmunster reçoit les faveurs du jury, décrochant la première place de ce cru 2008 avec une très bonne note de 17,25/20. Les Communes de Steinbourg, Thal-Marmoutier et Furchhausen suivent dans le classement avec respectivement la 2^e, 3^e et 4^e places.

Concours Intercommunal

«Communes Fleuries 2008»

La Communauté de Communes de la Région de Saverne a organisé son concours Intercommunal des «Communes Fleuries» le jeudi 3 juillet 2008. L'occasion pour 24 des 27 Communes Membres de présenter avec fierté leurs massifs floraux au Jury présidé par Michèle FONTANES et composé de membres de la Sous-Commission Communautaire Permanente Développement Durable-Environnement. Les Communes hors concours sont la Ville de Saverne en raison de son service technique étoffé et les Communes ayant remporté le titre les 2 années précédentes en l'occurrence Saessolsheim et Littenheim.

C'est à bord de *Com'ette*, le service de transport à la demande intercommunal que les élus ont effectué leur tournée, rencontrant à chaque halte un représentant désigné par la Commune concernée pour les accueillir et leur faire la visite de la localité pendant le quart d'heure réglementaire.

Comme les années passées, cinq critères ont été retenus pour désigner le vainqueur. Ces derniers sont l'aspect général de la Commune, l'effort de fleurissement des habitants, la participation de la Commune (comportant l'arrangement, le contexte et l'originalité), la variété des fleurs et le massif intercommunal auquel la Communauté de Communes participe financièrement.

	COMMUNES	MOYENNE
1	Reinhardsmunster	17,25
2	Steinbourg	16,63
3	Thal-Marmoutier	15,50
4	Furchhausen	14,50
5	Saint-Jean-Saverne	14,13
6	Haegen	13,38
7	Ernolsheim-lès-Saverne	13,13
7 <i>ex aequo</i>	Gottesheim	13,13
9	Waldolwisheim	12,67
10	Gottenhouse	12,38
11	Monswiller	12,17
12	Maennolsheim	12,00
13	Ottersthal	11,50
14	Wolschheim	11,50
15	Landersheim	10,33
16	Westhouse-Marmoutier	10,25
17	Hattmatt	9,50
18	Dettwiller	8,63
19	Lupstein	8,50
20	Eckartswiller	8,38
21	Altenheim	7,88
22	Printzheim	7,63
23	Friedolsheim	7,50
23 <i>ex aequo</i>	Otterswiller	7,50

Les sports et loisirs

Le Centre Nautique Intercommunal « l'Océanide »

Statistiques de fréquentation 2008

Type d'entrée	Total semestre 1	Total semestre 2	Total semestre 1 et 2
SCOLAIRES			
Primaires	4 983	4 835	9 818
Collèges	2 547	2 213	4 760
Lycées	1 743	394	2 137
Totaux	9 273	7 442	16 715
ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS			
CAT	225	122	347
FAS	257	158	415
Rosier Blanc	366	411	777
Hôpital de jour/EPSAN	175	133	308
Centre Éducatif Fermé	64	36	100
Gendarmerie	83	70	153
Pompiers	166	158	324
Résidence Hochberg	-	23	23
IME Ingwiller	-	55	55
Pierre Valdo	155	75	230
Totaux	1 491	1 241	2 732
ASSOCIATIONS			
Clapotis	3 503	2 292	5 795
S.N.C	829	874	1 703
Ilot du Moulin	24	484	508
ALSH	648	1 982	2 630
Totaux	5 004	5 632	10 636
PUBLIC			
Périodes scolaires	47 813	25 308	73 121
Vacances scolaires	23 249	56 953	80 202
Totaux	71 062	82 261	153 323
ACTIVITÉS INTERCOMMUNALES			
École de natation	1 591	785	2 376
Aquagym	1 792	1 477	3 269
Totaux	3 383	2 262	5 645
TOTAL GÉNÉRAL	90 213	98 838	189 051

2008

Déficit : 642 837,99 €

2007

Déficit : 823 116,00 €

2006

Déficit : 684 653,00 €

Événement

Championnats de natation

Les 8 et 9 novembre, le Centre Nautique Intercommunal a accueilli les championnats régionaux et du Bas-Rhin de natation. Une organisation conséquente pour la piscine qui constitue une première. 465 nageurs venant de 18 clubs d'Alsace se sont relayés. À noter, la présence de grands champions de la natation française, tels Amaury LEVEAUX et Aurore MONGEL pour ne citer qu'eux.

Les technologies de l'information et de la communication

La Direction des Systèmes d'Information

Créée en 2008, la Direction des Systèmes d'Information (DSI) a constitué une feuille de route et entrepris une coopération transversale avec l'ensemble des Services de la Communauté de Communes afin de faciliter et d'améliorer le fonctionnement général. Bien que certains projets ambitieux nécessitent un temps de mise en œuvre, d'autres se concrétisent déjà par la mise en place de plusieurs chantiers et outils :

- un audit de fonctionnement de la gestion financière,
- la mise en place d'un intranet ressources humaines pour optimiser et faciliter la gestion courante à l'aide d'un logiciel adapté,
- la mise à jour de l'Intranet Agents,
- une expertise technique pour le dossier de résorption des zones d'ombres,
- une veille permanente pour faciliter le fonctionnement et les traitements de l'ensemble des services,
- le développement et la mise à jour de l'application de la gestion de la redevance des ordures ménagères et de son intranet fonctionnel,
- le conseil et l'expertise en matière de technologie de l'information et de la communication.

Le Service Informatique et Télécoms

Rattaché à la Direction Générale des Services, le Service Informatique et Télécoms s'est vu attribuer de nouvelles missions durant l'année 2008. Outre la maintenance et l'acquisition de matériel et de logiciels, il est en charge de l'exploitation et du bon fonctionnement de tous les moyens de communication à la disposition des Agents de la Communauté de Communes. Dans cette optique, plusieurs projets ont pu aboutir en 2008 :

- la mise en place d'un serveur d'échanges pour faciliter les flux d'informations et permettre l'accès à des données mutualisées,
- l'installation d'une messagerie unifiée afin que les courriels, télécopies et appels téléphoniques puissent être centralisés et donc traités plus efficacement,
- le remplacement du parc informatique des Agents du siège de la Communauté de Communes. Les stations de travail les plus anciennes ont été renouvelées.

De plus, en 2008, un Agent supplémentaire a rejoint le Service portant ainsi son effectif à deux temps plein. Ceci a permis de développer plus efficacement le service aux Communes et faciliter l'assistance de ces dernières dans le cadre de la mutualisation.

En 2008, plus de 40 interventions ont pu être effectuées dans les Communes, comprenant des dépannages, des mises en place d'équipements, des conseils à l'achat de matériel et des installations Internet.

Cela a également permis des interventions plus rapides dans les structures telles que le Centre Nautique (dépannages des caisses) et les structures petite enfance (assistance pour les programmes de facturation) évitant de bloquer des utilisateurs.

L'éducation musicale dans les écoles

Les temps forts de l'année 2008

Rencontres chantantes de la semaine des Arts les 2 et 3 Juin 2008

Quatre ½ journées ont été nécessaires pour permettre à près de 1800 enfants de la circonscription de l'Éducation Nationale de se retrouver à l'Espace Rohan pour les rencontres chantantes.

Le programme des chants interprétés est essentiellement extrait du recueil « Approchants 2008 » et travaillé au cours de l'année scolaire avec les Intervenants Musicaux de la Communauté de Communes en concertation avec les enseignants en fonction du thème du projet pédagogique mis en oeuvre.

En 2008 le thème principal portait sur l'Afrique, le pays, les habitants et la tolérance avec les chants : *Racines, Makotoudé, Le sais-tu mon petit frère, mon bateau de papier, Soleil soleil* etc.

Les enfants ont accompagné les chants avec des instruments de percussion de leur fabrication.

Le spectacle était dirigé par les Intervenants Musicaux, l'accompagnement musical ayant été assuré par les professeurs de musique de l'École Municipale de Musique de Saverne.

Le Festival Comm'en Musique à Monswiller

Pour sa troisième édition, le *Festival Comm'en Musique* organisé par la Communauté de Communes s'est déroulé à MONSWILLER avec la participation active de sa Musique Municipale.

Le stade de Football mis à disposition par le Football Club de Monswiller a été transformé en espace de concert « Open Air » avec les moyens techniques à la hauteur du talent des choristes et musiciens présents sur la scène et du nombreux public venu les applaudir.

Les chiffres 2008

2511 enfants concernés (2508 en 2007)

110 classes (113 en 2007)

68,25 heures dispensées par semaine (63,87 en 2007)

2 156 heures totales dispensées (2018 heures en 2007)

6 intervenants salariés à temps partiel (6 en 2007)

Cette soirée, unique en son genre, a vu se concrétiser le travail remarquable effectué tout au long de l'année par Rosalia, Christine, Raphaële, Emilie, Emeline et Pierre, les six intervenants professeurs de musique qualifiés de la Communauté de Communes.

Les quelques 300 artistes « musiciens et chanteurs en herbe » ont ensuite interprété avec fougue et entrain un répertoire choisi, présenté et commenté par Philippe Biron et Pierre Charby, accompagnés par cinq musiciens de l'école Municipale de Musique de Saverne.

Après un interlude joué par un ensemble de 30 flûtistes des Écoles de Musique de Dettwiller, Monswiller et Saverne dirigé par Natacha Pétrouva, les enfants de retour sur scène ont interprété un dernier chant accompagné par l'ensemble de flûtistes en un final époustouflant de rythme et de couleur.

Pour la dernière partie de la soirée, la Musique Municipale a pris place sur les planches, jouant un répertoire de circonstance qui a conquis le public par la justesse et la qualité de l'interprétation.

Et c'est ainsi que malgré la température extérieure qui a refroidi la foule, la fraîcheur des « chœurs » d'enfants et l'ambiance musicale en général a réchauffé les cœurs.

L'enfance - Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans

Les principales actions

Après une période d'extension des services et de montage de projets, 2008 est une année d'accompagnement et de suivi des équipements. L'activité est restée importante et l'optimisation des équipements et services a été privilégiée. Diverses actions et éléments sont à relever : la mutualisation entre les structures des actions de formation, des conférences, ateliers d'éveil et des sorties annuelles.

Indicateurs

La Caisse d'Allocation Familiale a maintenu un suivi statistique et financier tout au long de l'année. En 2008 les tableaux de bord trimestriels sont communiqués « en ligne » et comportent pour les trois accueils collectifs (crèche familiale, Multi-Accueils de Saverne et Dettwiller) le nombre d'heures réalisées et les prévisions annuelles ajustées, ainsi que la participation des familles réalisée et prévisionnelle.

Un important travail d'analyse du Contrat Enfance-Jeunesse a été mené avec les services de la Caisse d'Allocation Familiale afin de parvenir à la signature d'un avenant actualisant le volet Enfance du contrat, en date du 22 décembre 2008. Cet avenant prend fin en 2009 et un contrat global, sans distinction de volets Enfance ou Jeunesse à finaliser en 2010, est en cours de préparation.

Dans cet objectif, la rédaction d'un cahier des charges permettant le lancement d'une étude a également eu lieu et a été validée par la Caisse d'Allocation Familiale. Il s'agit en effet de faire le bilan de près de 10 ans de développement des services et de définir les priorités d'action à moyen terme, dans un contexte réglementaire et financier en constante évolution.

Ressources humaines

Des réunions de coordination avec les responsables des structures ont eu lieu en 2008 afin de partager les informations relatives aux rapports d'activité et d'améliorer l'organisation interne.

Une infirmière-puéricultrice a été recrutée pour le Multi-Accueils de Dettwiller en conformité avec la nouvelle réglementation.

Les chiffres clés

STRUCTURES PETITE ENFANCE	
4	Structures d'accueil pour 114 places (crèche familiale comprise)
1	Relais des assistantes maternelles
255	Assistants maternelles en activité pour 722 places agréées
1	Lieu d'Accueil Parents-Enfants
109	Nouveaux enfants accueillis au LAPE en 2008 (10/mois environ)
22	Enfants accompagnés d'un parent accueillis par semaine au LAPE (ouvert 3 demi-journées par semaine)
38	Salariés représentant 84 % du coût de fonctionnement
1 348 864 €	Coût total des dépenses de fonctionnement des structures
6,82 €	Coût moyen de l'heure en structure collective
275 235 €	Participation des parents
728 698 €	Subventions de la CAF
284 331 €	Coût net final à charge de la collectivité après subventions CAF
1,44 €	Coût net de l'heure-enfant à charge de la collectivité

Travaux

Amélioration de l'acoustique du Multi-Accueils de Saverne et remplacement de stores.

Poursuite des travaux de mise en sécurité du Multi-Accueils de Dettwiller.

Nouvelle plaquette enfance jeunesse

Réalisation d'une plaquette de présentation de l'ensemble des services proposés en matière d'accueil des tous-petits (3 mois à 6 ans) et des structures d'accueil périscolaire.

La jeunesse - Accueil de loisirs sans hébergement pour les enfants de 4 à 12 ans

Les principales actions

Pour l'année 2008, on retiendra la progression de la fréquentation dans les services périscolaires. Deux actions sont à relever : la création d'un nouveau site à Saessolsheim et l'aménagement d'un réfectoire à l'Ilot du Moulin à Saverne.

Création de l'accueil de Saessolsheim

Suite à une augmentation régulière des inscriptions sur le territoire de *La Ruche* et pour améliorer la qualité de l'accueil, il a été proposé d'ouvrir un site à Saessolsheim pour l'accueil de midi.

60 enfants des Communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) sont accueillis à Saessolsheim, limitant ainsi le temps que les enfants passent dans les transports.

60 enfants sont accueillis à Altenheim. Ils sont moins nombreux, l'ambiance est plus calme et moins bruyante.

Outre la Commune de Saessolsheim, le RPI comporte les Communes de Duntzenheim et Gingsheim. Une convention de partenariat a été signée entre la Communauté de Communes de la Région de Saverne et les Communautés de Communes de la Zorn et de Marmoutier qui contribuent aux dépenses engagées pour les enfants de ces collectivités.

Création du réfectoire à l'Ilot du moulin

Afin de faire face à la saturation des locaux de l'école du Centre et d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions, il a été décidé de transformer l'espace cafétéria du Centre Socio-Culturel en espace repas avec les équipements de cuisine adaptés.

Les travaux ont été menés avec l'appui des Services Techniques de la Ville de Saverne et l'équipement est devenu opérationnel en octobre, à la grande satisfaction des utilisateurs et des personnels du service scolaire.

Délégation de service public

Des échanges réguliers ont eu lieu afin de suivre le fonctionnement des 11 structures confiées à l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin. Des problématiques diverses sont abordées : réglementation, budgets, statistiques, restauration, programme des vacances, etc.

Convention de services partagés avec la Ville de Saverne

Concernant la convention de services partagés, une importante réunion s'est tenue le 18 décembre 2008 dans le but de consolider son contenu. Ont notamment été abordés les points suivants :

- le calcul de la charge financière relevant de la Communauté de Communes et l'identification précise des dépenses de la Ville,
- l'actualisation de la liste des personnels mis à disposition et une meilleure identification des charges immobilières,
- le bilan de la rentrée dans les différents accueil de loisirs sans hébergement,
- l'étude enfance – jeunesse, évaluation des besoins à moyen terme,
- la création du réfectoire de l'Ilot du Moulin et la convention de location à titre gratuit entre la Ville et la Communauté de Communes,
- l'aménagement de la cour quai du Canal et l'entretien de celle-ci,
- la problématique d'instauration d'un accompagnement éducatif par l'Éducation Nationale et les incidences sur les accueil de loisirs sans hébergement.

Les chiffres clefs

STRUCTURES PÉRISCOLAIRE ET D'ACCUEIL DE LOISIRS DES ENFANTS DE 4 A 12 ANS

12	Communes d'implantation
628	Repas moyens servis par jour
87 854	Total des repas servis
113	Salariés assurant l'encadrement des enfants
2 471 721 €	Coût total des dépenses de fonctionnement des structures
351 416 €	Prix coûtant des repas traiteurs
5,32 €	Coût moyen de l'heure d'encadrement sans repas
2,01 €	Coût net de l'heure à charge de la Communauté de Communes



Communauté de Communes de la Région de Saverne

10 rue des Murs - 67700 SAVERNE

📞 03 88 71 12 29 | 📠 03 88 71 29 73 | 📧 contact@cc-saverne.fr